

Editorial

Le CDER renforce son réseau d'observation climatique

Conscient des intérêts environnementaux que pourrait véhiculer un réseau d'observation climatique, le CDER marque sa volonté et sa totale disponibilité dans l'observation du climat et de ses changements à travers le renforcement du réseau CHEMS.

En effet, dans le cadre de ses activités de recherche, le CDER dispose, depuis quelques années déjà, d'un réseau d'observation baptisé CHEMS, qui signifie soleil.

Le réseau CHEMS est un réseau de mesure de rayonnement solaire et des paramètres météorologiques, dont la première station est installée sur les hauteurs de la capitale, au niveau du siège du CDER Bouzaréah à 345 mètres d'altitude. Cette station mesure, en continu, les paramètres intervenant dans le fonctionnement des systèmes à énergies renouvelables, particulièrement les paramètres radiométriques et éoliens. La station est équipée de plusieurs pyranomètres, d'un pyréliomètre et d'un Sun tracker qui mesurent différentes composantes du rayonnement solaire et la durée d'insolation. La vitesse et la direction du vent sont mesurées, quant à elles, à l'aide d'un anémomètre-girouette à ultrasons. La station est également équipée de capteurs météorologiques pour la mesure de la température, de l'humidité, de la pluviométrie et de la pression atmosphérique.

Les données mesurées par le réseau CHEMS, sont consultables, en temps réel (mise à jour chaque 5 minutes), sur le site WEB du portail Algérien des Energies Renouvelables (<http://portail.cder.dz/>).

Le réseau CHEMS vient d'être renforcé par l'acquisition d'un Aéthalomètre qui est un équipement spécifique à la mesure des aérosols atmosphériques et plus particulièrement le suivi des concentrations de carbone suie ou « black carbone ». Ces mesures en temps réel permettent non seulement la détermination des teneurs de ce polluant particulaire et leurs évolutions diurnes, nocturnes, journalières, annuelles et pluriannuelles mais aussi l'identification de leurs sources d'émissions vers l'atmosphère. Cette famille particulière des aérosols atmosphériques est classée par le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) dans le répertoire des polluants contribuant au réchauffement climatique.

A ce titre, le cinquième rapport d'évaluation du GIEC vient d'être achevé avec la publication du Rapport de Synthèse en ce mois de Novembre avec des conclusions plus alarmantes que le rapport précédent du 2007. Ce rapport se trouve plus certain que le précédent. Il indique, qu'avec une probabilité supérieure à 95 % "extrêmement probable, plus de 95% de chances", l'accumulation des gaz à effet de serre (GES) suite aux activités humaines sont à l'origine de l'élévation de la température terrestre relevée depuis le milieu du XXe siècle. Selon cette évaluation, « l'atmosphère et les océans se sont réchauffés, la quantité de neige et de glace a diminué, le niveau de la mer s'est élevé et la concentration de dioxyde de carbone a augmenté jusqu'à un niveau sans précédent depuis 800 000 ans. » Qu'en est-il de l'accroissement dans le réchauffement climatique de la désertification, de la poussée du désert, de la dégradation des sols, des phénomènes de sécheresse plus fréquents, des poussières désertiques qui affectent la qualité de l'air et la santé des populations parmi d'autres phénomènes que le rapport du GIEC n'a pas consacré des études spécifiques.

Le manque d'observation dans les pays du sud notamment dans le continent Africain a été signalé à mainte reprise dans le rapport du GIEC induisant des lacunes de connaissances et une plus grande incertitude sur l'impact des changements climatiques à l'échelle locale et régionale. Des efforts de la communauté internationale doivent être centrés dans la mise en place et dans le renforcement des observations dans le continent Africain et dans le renforcement des capacités à travers la formation et le transfert de technologie et de connaissance pour que les scientifiques africains puissent contribuer activement dans l'élaboration du prochain rapport du GIEC, combler les lacunes existantes dans le cinquième rapport et assurer une couverture géographique équilibrée et équitable des études d'évaluation.

Pour faire face à la problématique du changement climatique, plus de 3000 scientifiques, décideurs politiques de haut niveau de 109 pays, négociateurs, professionnels des médias sont réunis aujourd'hui à Lima- Pérou, à l'initiative du Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki Moon, dans le cadre des travaux de la 20ème Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations-unies sur les changements climatiques (COP20).

L'Algérie participe activement à cette rencontre avec une forte délégation multisectorielle, conduite par la ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaa.

Les travaux de la COP20 devraient déboucher à l'élaboration d'un nouveau régime climatique, contraignant et applicable à toutes les Parties pour la période pré-2020, devant être approuvé par les Parties lors de la prochaine COP de Paris en 2015. Les négociations s'annoncent très difficiles, surtout en ce qui concerne la plateforme de Durban (ADP) qui ne devrait pas traiter uniquement de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais sur tous les éléments de la décision 1CP17 (Protocole de Kyoto), qui doivent être abordés de manière équilibrée et intégrée. Il s'agit entre autres, de l'adaptation aux changements climatiques qui demeure la préoccupation principale pour une grande partie des pays en développement, et aussi des moyens de mise en œuvre (financement, transfert de technologies et le renforcement des capacités).

L'Algérie s'inscrit dans les principes de la Convention et de la responsabilité historique des pays développés qui doivent être les leaders en respectant leurs engagements sur la question de la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES). La contribution des pays en développement à l'effort international doit être déterminée au niveau national en tenant compte des circonstances et des capacités nationales en adéquation avec le principe des responsabilités communes mais différenciées. La COP de Lima a coïncidé avec l'engagement chiffré de l'Union européenne de réduire leur émission des GES à l'horizon 2030 et un engagement encore non chiffré des Etats Unis et de la Chine pour réduire leurs émissions des GES.

Prof. Noureddine Yassaa

Directeur du CDER

Point Focal du GIEC de l'Algérie